

LES CHIENS DE GARDE

SILENCE !!!

L'information concernant les décrets du 21 avril 2020 qui adoptent les nouvelles Programmations Pluriannuelles de l'Energie (PPE) et Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) vient de paraître dans la revue professionnelle spécialisée ACTU-ENVIRONNEMENT.

Le gouvernement a profité du confinement et de la pandémie pour annoncer en douce la continuité de la politique énergétique catastrophique du précédent quinquennat. Politique qui est en totale contradiction avec les révélations et les **conclusions du rapport officiel de la commission d'enquête parlementaire sur les énergies renouvelables du 12 mars au 19 mai 2019 rendu le 25 juillet dernier.**

La PPE et la SNBC, ces deux piliers de la stratégie définie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire ont fixé les **objectifs de la politique énergie-climat française des dix prochaines années sans tenir aucun compte des résultats de la commission d'enquête parlementaire qui a réuni les principaux spécialistes, hommes de terrain, et scientifiques en matière d'environnement et d'économie.**

On est plombé pour plus de 10 ans avec cette PPE.

La commission d'enquête parlementaire ? Quelle commission d'enquête ?

Aucun relais médiatique, pas un mot dans la presse mainstream qui s'en fiche complètement ⁽¹⁾.

Au profit d'une transition énergétique électrique lucrative pour ses seuls développeurs, **la PPE méprise les réelles urgences que sont la survie de l'humanité par la préservation de notre environnement, la lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatique.**

Aujourd'hui, le nucléaire qui existe déjà reste la moins pire des solutions pour continuer à disposer régulièrement et rapidement sur commande de l'électricité décarbonée et pouvoir lutter contre le réchauffement et le dérèglement climatique. Pourquoi devons nous dépenser des sommes énormes pour acheter un maximum de gigantesques éoliennes inutiles et polluantes pour soutenir l'industrie allemande moribonde de la pseudo transition énergétique dite Verte :

Éolienne – En Allemagne, sur 140 000 emplois ce sont plus de 20 000 licenciements récents dans cette industrie dite d'avenir (en France, en 20 ans, c'est à peine 16 000 emplois créés revendiqués par FEE - France Energie Eolienne) : <https://www.handelsblatt.com/unternehmen/energie/energiemarkt-die-internationale-windbranche-schaut-besorgt-nach-deutschland/22602356.html?ticket=ST-42729-TsR3NuEajdwoOVHVqGC3-ap1>

Solaire - En Allemagne plus de 100 000 emplois contre à peine 10 000 en France, mais 30 000 perdus en un an outre Rhin et des dizaines de milliards en capital privé détruits : <https://www.contrepoints.org/2018/08/05/321781-la-debacle-de-lenergie-solaire-subventionnee-en-allemande>).

Pour la survie de l'économie allemande dans sa transition énergétique à l'agonie, les hommes politiques au pouvoir en France nous forcent manu militari à acheter les machines industrielles dont nos voisins ne veulent plus !

Ces machines vont arriver en France et détruire des emplois sans quasiment en créer aucun :

- En polluant nos paysages, notre biodiversité et en enlaidissant nos campagnes, elles vont continuer à miner notre industrie touristique, qui représente 2 000 000 d'emplois (directs et indirectes) et 10% du PIB français.
- Elles vont dévaloriser nos campagnes en aggravant la destruction de notre biodiversité terrestre par accaparement et artificialisation des terres et de **l'espace aérien** de l'avifaune (oiseaux, insectes, chauves-souris, ...) **jusqu'à plus de 200 mètres de haut (avec des hélices tournant jusqu'à 300km/h).**
- Sous influence lobbyiste de l'OFATE (office franco-allemand pour la transition énergétique logé dans nos ministères) et des EELV allemands, facteurs de dangereuses pertes de compétences et de moyens de

recherche pour sécuriser notre industrie nucléaire vieillissante, cette PPE va poursuivre et amplifier le dénigrement, le saccage et la destruction de cette industrie qui emploie plus de 250 000 personnes.

Ces machines prétendues vertes, « made in Germany » agréées PPE, affichent compte tenu de leur brève durée de vie, un bilan ACV (Analyse de Cycle de Vie) catastrophique. Leur fabrication nécessite de grosses quantités de matières premières, d'énergie avec de fortes émissions de gaz à effet de serre pour, usées à bout de souffle et devenues improductives, devoir être démontées et remplacées au bout d'à peine 20 ans.

Nous n'avons aucun besoin, ni ne voulons de ces machines chez nous. Elles ne feront que nous appauvrir et nous faire perdre des emplois tout en aggravant le réchauffement et le dérèglement climatique.

En vertu de quelle urgence doit-on dépenser entre 90 milliards et 120 milliards d'euros plus les coûts supplémentaires de flexibilité de réseau, lissage et stockage compensatoires de l'intermittence (hydrogène, batteries, STEP, etc...) pour des produits allemands inutiles alors que grâce aux installations déjà existantes, sans émission de gaz à effet de serre, la France a toujours été sans exception tous les ans depuis plus de 20 ans en surproduction d'énergie électrique (entre un minimum de 37 TWh en 2010 et un maximum de 77 TWh en 2002) ?

Pourquoi cet acharnement à détruire notre industrie électrique nucléaire qui fonctionne depuis plus de 60 ans sans émission de CO², au profit d'une industrie allemande polluante, championne d'Europe du gaspillage énergétique et de l'émission de gaz à effet de serre principal facteur du réchauffement et dérèglement climatique ?

Sans la contrainte de devoir compenser l'intermittence de certaines sources d'énergies dites renouvelables, avec ce qui existe déjà en France, nous pourrions arrêter quasi immédiatement les dernières centrales électriques fossiles charbon et gaz pour produire une électricité à près de 100% décarbonée et utiliser des milliards d'euros disponibles pour des urgences largement plus prioritaires que la transition électrique, à la condition de se limiter à exploiter l'hydraulique, le nucléaire et les autres sources d'énergie décarbonées qui sont déjà en place.

En 2019, la France a produit 537,7 TWh d'électricité pour n'en consommer que 473 TWh (dont 42,6 TWh fossile charbon & gaz). Le surplus de 64,7 TWh dépasse largement les 45,7 TWh produits par les dizaines de milliers de générateurs électriques industriels géants solaires ou éoliens qui ont été éparpillées de façon anarchique sur l'ensemble de notre territoire (34,1 TWh / éolien et 11,6 TWh / solaire).

Que les décrets d'application de la PPE et de la SNBC ne mentionnent, ni ne tiennent compte dans leurs conclusions de l'existence du rapport officiel de la commission d'enquête parlementaire sur les énergies renouvelables qui s'est tenu du 12 mars au 19 mai 2019 et a été rendu à l'Assemblée Nationale le 25 juillet dernier par Julien Aubert, Président LR et Marjolaine Meynier Millefert, rapporteur LREM est un scandale.

Avoir profité des désordres de la pandémie et du confinement pour s'abstenir d'informer le public, de la parution des décrets d'application de la PPE et de la SNBC, dans la presse nationale et les médias alors que ces décrets sont des déterminants majeurs de leur avenir, c'est un autre scandale.

Ces scandales sont très inquiétants. Ce sont de très mauvais signaux sur le fonctionnement de notre démocratie.

Le chien de garde n'aboie pas à la voix de son maître ⁽²⁾.

Maintenant que faire ? Quel est notre devoir citoyen ⁽³⁾ ?

Département de l'Indre, le 28/04/2020

Luc Fontaine

Pascal Vrignat

(1) Paul Nizan : <https://agone.org/elements/leschiensdegarde/>

(2) Gilles Balbastre et Jerome de Missolz : <https://www.youtube.com/watch?v=lszB9lFNcHI>

(3) Gilles Balbastre : <https://www.youtube.com/watch?v=hPy4qWJwUkA>



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

Politique énergétique : la PPE et la SNBC sont publiées

Les décrets adoptant les nouvelles Programmations pluriannuelles de l'énergie et Stratégie nationale bas-carbone sont parus. Les deux piliers de la stratégie fixent les objectifs de la politique énergie-climat française des dix prochaines années.



© Davizro Photography

Les décrets fixent de nouveaux objectifs pour les installations d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques au sol

Ce jeudi 23 avril, ont été publiés les décrets relatifs à la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et à la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). La publication de ces deux textes-clés de la politique énergétique met un terme à une démarche entamée, mi-2017, avec le lancement d'un comité de suivi (en juin) et de groupes de travail (en septembre). Suite à la crise des gilets jaunes, l'abandon de la hausse de la

LIEN fichiers vers le décret PPE :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmations-pluriannuelles-lenergie-ppe>

LIEN fichiers vers le décret SNBC :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

LIENS vers le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique :

http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cetransene/15b2195-t1_rapport-enquete

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-enq/r2195-t2.asp>

http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cetransene/15b2195-t3_rapport-enquete